



APPEL À PROJET **CLUSTER** #ÉDITION 2018

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA CRÉATION D'UN PROJET JEUNE PUBLIC (DÈS 6 ANS)

Prémises et le Jeune Théâtre National organisent, en partenariat avec le Théâtre Paris Villette/Grand Parquet et le Théâtre de Chelles, un appel à projet dont le but est d'accompagner de jeunes artistes dans la production d'un premier spectacle à destination du jeune public (dès 6 ans) ainsi que dans la réflexion sur une structuration administrative et économique innovante et adaptée aux enjeux du secteur.

Le travail à destination des plus jeunes a subi une vraie métamorphose depuis quelques années sortant des propositions « spécialisées » et de l'action envers les publics scolaires, la prise en compte de l'accès de tous à la représentation est entrée au cœur du projet artistique de beaucoup d'artistes.

Ce soin apporté à la jeunesse, loin de marquer la restriction d'une œuvre à un public limité, devra viser à toucher dans un même geste artistique le plus grand nombre d'enfants et d'adultes réunis.

Quatre projets seront présélectionnés pour une présentation de maquettes prévue le 17 septembre 2018 au Grand Parquet devant les membres d'un réseau de production et de diffusion.

L'une des quatre équipes auditionnées intégrera le dispositif CLUSTER et pourra diffuser sa création au Théâtre Paris-Villette ou au Grand Parquet.

Le dispositif CLUSTER comprend :

- Un accompagnement spécifique par Prémises en production déléguée pour une durée de trois saisons
- Une résidence de création au Théâtre Paris-Villette ou au Grand Parquet sur l'année 2019 avec un accompagnement technique et artistique de l'équipe du théâtre.
- Des résidences de création et d'actions artistiques au Théâtre de Chelles pour une durée de 3 saisons.
- La diffusion sous forme de contrat de cession, d'une à plusieurs représentations au Théâtre de Chelles
- Une exploitation au Théâtre Paris-Villette ou au Grand Parquet pour 10 représentations minimum accompagné d'un soutien en diffusion sur la saison 2019/2020.
- La diffusion de la création dans plusieurs théâtres du réseau de producteurs et diffuseurs partenaires.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ◆ Les projets de création qui seront proposés sous la forme d'une maquette devront être présentés par des artistes sortant.e.s des écoles supérieures d'art dramatique* depuis trois ans au plus (promotions 2015, 2016, 2017, 2018). Les équipes devront être constituées à 75% d'artistes issus de ces écoles dont l.e.a metteur.e en scène.
- ◆ Les projets pourront être portés par des équipes artistiques qui comprennent un.e ou plusieurs metteur.e.s en scène, ou qui sont constituées en collectif.
- ◆ Le projet devra être accessible à un public dès 6/7 ans. Une attention particulière sera portée aux formes et aux textes contemporains.
- ◆ Le projet ne devra pas comporter plus de 5 acteurs et actrices au plateau.

* Les 13 écoles supérieures d'art dramatique sont :

Académie, CNSAD, Ecole de la Comédie de Saint-Etienne, Ecole du Nord, Ecole du TNB, Ecole du TNS, ENSAD Montpellier, ENSATT, ERAC, ESAD, ESCA Asnières, ESTBA, Théâtre-Ecole d'Aquitaine

DOSSIER DE CANDIDATURE

- ◆ Les candidats doivent envoyer un dossier présentant l'équipe artistique et le projet de création, ainsi que, s'il y a lieu, un lien vidéo.
- ◆ L'envoi doit s'effectuer par mail uniquement à ces trois adresses : projets@premissesproduction.com, jeunetheatrenational@wanadoo.fr, programmation@theatre-paris-villette.fr
- ◆ Merci d'indiquer comme objet de votre message : Cluster / le nom du projet

CALENDRIER DE SÉLECTION

- ◆ 15 juin 2018 : Date limite de dépôt des dossiers de candidature
- ◆ 15 juillet 2018 : Annonce des projets présélectionnés
- ◆ 17 septembre 2018 : Journée de présentation des maquettes des projets présélectionnés

Les équipes présélectionnées seront invitées à présenter une maquette d'une durée de 20 à 30 minutes, au Grand Parquet devant l'ensemble des membres du réseau de production réunis à cette occasion.

Chaque équipe disposera d'un service de 4h les 15 ou 16 septembre pour son installation et ses répétitions. Le dispositif technique de cette maquette devra donc être extrêmement léger. À l'issue de cette journée, le nom de l'équipe artistique retenue pour intégrer le dispositif CLUSTER sera communiqué.